

**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Copie du Schéma d'aménagement en noir, sans les cartes grand format	40,00 \$
Frais pour déposer une demande de dérogation relativement à l'application des normes en zone inondable telle qu'indiquée au Schéma d'aménagement	515,00 \$
Dans l'éventualité où la MRC accepte la demande de dérogation dont il est question en 3.4.3, les frais pour mener le dossier à terme (modification du Schéma)	515,00 \$

**SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

Extrait du rôle ou de la fiche de propriété	1,00 \$/page
Extraction de vente (Comparables)	31,00 \$ (tarif minimum)
<input checked="" type="checkbox"/> Chaque vente supplémentaire	12,50 \$
Attestation (sauf pour notaire, avocat ou tribunaux)	10,50 \$/unité d'évaluation
Demandes particulières : (recherche, montages ou autres)	50,00 \$/heure

**SERVICE DE LA GEOMATIQUE**

Impression d'un document (temps de conception en sus) :	
8 ½" X 11" et 8 ½" X 14"	2,00 \$
11" X 17"	3,00 \$
Grand format	21,00 \$/m <sup>2</sup>
Prise d'images par drone (vidéos/photos) (les frais de déplacements en sus et sont chargés en fonction de la politique de la MRC à cet effet) (applicable seulement pour les municipalités de la MRC)	50,00\$/heure

**SERVICE DE GESTION DES COURS D'EAU**

Frais techniques (arpentage, mise en plan, réalisation des plans et devis, surveillance de chantier, rapport de conformité et déplacement)	0,90 \$/mètre linéaire
Document de soumission	55,00 \$/copie
Service du professionnel de la MRC (demande adressée à la MRC pour l'utilisation des services du professionnel de la MRC en dehors de la gestion régulière d'un cours d'eau)	50,00 \$/heure

**SERVICE D'INSPECTION EN BÂTIMENT**

Une municipalité ne possédant pas d'entente de service avec la MRC relativement à la fourniture de service en Inspection en bâtiment et requérant ledit service de façon ponctuelle devra défrayer pour ce service un coût de :	47,00 \$ l'heure
---	------------------

**SERVICE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Pour toutes les municipalités de la MRC désirant retenir les services en prévention incendie offerts par un préventionniste qualifié de la MRC (les frais de déplacement sont en sus et sont chargés en fonction de la politique de la MRC à cet effet)	45,00 \$ l'heure
---	------------------

**DIVERS**

Photocopies générales N & B (11"x17" maximum)	0,50 \$
Photocopies générales couleurs (11"x17" maximum)	1,25 \$
Frais de chèques sans provisions	60,00 \$
Télécopie (local /interurbain)	2,00 \$ local 4,00 \$ interurbain
Location de salle	200,00 \$ (gratuit pour les partenaires)

**LES VENTES POUR TAXES**

Frais de poste	15,00 \$
Frais d'ouverture de dossier	150,00 \$

\* \* \* LES PRIX INDIQUÉS NE COMPRENNENT PAS LES TAXES \* \* \*